



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/04/15

Reçu en Préfecture le : 06/05/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 27 avril 2015
D - 2015/222

Aujourd'hui 27 avril 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoît MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Mariette LABORDE, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Vincent FELTESSE

Attribution de subventions. Opération Evènement et Innovation. Association Les Petits débrouillards et Société Philomathique de Bordeaux. Autorisation.

Monsieur Michel DUCHENE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du vote du budget primitif, le Conseil municipal a décidé d'affecter une enveloppe globale au titre d'une opération Evènements et innovation pour un montant de 20 000 euros.

Je vous propose de procéder à l'affectation d'une partie des crédits disponibles en faveur des associations suivantes :

Association Les Petits Débrouillards

Les Petits Débrouillards Aquitaine est une association d'éducation populaire qui œuvre dans le domaine de la culture scientifique et technique.

Elle conçoit et développe des activités de sensibilisation et de pratique pour faciliter une relation durable entre les jeunes citoyens, les lieux et les acteurs de production et de diffusion des savoirs.

Depuis plus de 5 ans, les Petits Débrouillards ont investi le domaine de la fabrication personnelle et des fablabs, travaillant à la recherche, la transmission et la diffusion de ces nouvelles techniques.

Les 6 et 7 juin prochain, l'association organise au centre d'animation Bacalan « Open Bidouille Camp #3 », un évènement populaire autour de l'expérimentation du « faire par soi-même et avec les autres ».

L'objectif de cette manifestation est double :

- ❖ permettre aux participants d'acquérir de meilleures connaissances des processus de fabrication en développant leur confiance en soi,
- ❖ permettre à la communauté numérique de se rassembler en mettant en valeur son dynamisme et en rencontrant le grand-public.

Près de 3 000 personnes sont attendues pour prendre part aux ateliers, conférences, expositions et concerts qui rythmeront l'Open Bidouille Camp.

Afin de soutenir cet évènement, je vous propose d'affecter la somme de 1.000 euros à l'association Les Petits Débrouillards Aquitaine.

Association Société Philomathique de Bordeaux

La Philomathique est un lieu emblématique intimement lié à la vie de la cité. Il est occupé par l'association du même nom, fondée en 1808 dans le but humaniste de « contribuer au progrès des connaissances utiles et agréables, d'inciter l'émulation, d'animer l'industrie et de réunir les talents ».

L'activité principale de cette association est celle d'un organisme de formation pour la promotion, la valorisation et la diffusion des sciences, lettres, arts et techniques. Ses moyens d'action sont la formation permanente et les conférences, débats, rencontres et expositions.

Depuis 2014, la Société Philomathique de Bordeaux a entrepris une profonde mutation en orientant une partie de son activité vers l'innovation numérique tout en gardant l'essence de ce qui a fait son passé prestigieux. Les bases de son action se décriront désormais autour des idées de solidarité et de renforcement du lien social associées à un volet numérique marqué, à une volonté de préserver l'activité existante et de participer au développement de l'économie des TPE et des artisans.

Ce lieu est facteur de rapprochement entre les jeunes entrepreneurs porteurs d'idées en matière d'innovation sociale et solidaire, les Bordelais et leurs familles, les enfants des écoles et les seniors mais aussi les entreprises et les artisans, favorisant ainsi des rapprochements prometteurs entre les savoir-faire traditionnels, la formation tout au long de la vie et les nouvelles technologies.

Ce brassage culturel et technique entre les métiers de l'art et de l'artisanat et les nouvelles technologies est très certainement un facteur d'innovation pour autant que les espaces de rencontres et la médiation qui y sont associés en créent les conditions favorables.

Cette orientation nouvelle est pleinement compatible avec celle que poursuit la Mairie de Bordeaux en matière de solidarité numérique et les relations se créent autour d'actions tels que l'organisation conjointe d'ateliers lors des Assises de la médiation numérique, de workshop du Livre blanc de la Solidarité numérique à Bordeaux, du lancement de la Kahn académie, de séances de découverte sur le codage, de présentation de musiques numériques, des Ateliers solidaires du Geste Durable incluant l'apprentissage aux usages numérique par le prototypage (en ateliers de couture et de menuiserie).

Le volet de la mission culturelle de l'association s'articule autour de la vulgarisation des sciences en proposant au public la présentation de conférences portant sur des sujets concrets qui bousculent ou changent les usages.

Le plan d'action pour 2015 voit aussi la création des petits Philomathes, ateliers en direction des plus jeunes ainsi que des actions d'animation dans la lignée de ceux initiés en 2014.

Afin de soutenir ces actions, je vous propose d'affecter la somme de 10.000 euros à l'association Société Philomathique de Bordeaux.

Les dépenses ci-dessus détaillées sont déjà prévues au Budget Primitif de l'année 2015, compte 6574.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser ces subventions aux associations précitées.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 avril 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Michel DUCHENE